

# COMMUNE de MONTFLEUR

Mairie n°4 rue sous la ville 39320 Montfleur

Tél : 03 84 44 30 70

Courriel : commune.montfleur@orange.fr

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 MARS 2018 à 20 HEURES 30**

*Conseillers en exercice : 11 Présents : 8 Absents : 3 Pouvoir : 0 Votants : 8*

L'an deux mil dix-huit, le mercredi vingt et un mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Montfleur légalement convoqué le 13/03/2018 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Claude NEVERS, Maire.

**PRESENTS : Mrs Joël ANTOINE, Michel CHAVANT, Jacques GIBOZ, Jean-Claude NEVERS, André PERICO.  
Mmes Jacqueline AURINE, Eliane CATTENOT, Nathalie GUYENET.**

Excusés : Mme Nathalie MARTEL et M Frédéric JONESCO

Absent : M Erwan QUINIOU

Secrétaire de séance : Mme Nathalie GUYENET

### **1) Délibération n°2018-04 : Encaissement chèque droits de pêche 2018**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Encaisse au budget communal le chèque de 34,50 € reçu de l'Association des Pêcheurs Ain Bresse Revermont au titre des droits de pêche 2018.

### **2) Délibération n°2018-02 : Budget Primitif 2018 «Préparation du Budget primitif 2018»**

M. Michel CHAVANT présente les travaux et estimations réalisés par la Commission BUDGET du jeudi 15 mars à savoir

En section d'investissement :

- Linteaux des fenêtres de la salle Nord (3000 €) ;
- Fonds de concours pour réparations des routes communales de la Foule, de Barézia, de la descente des Elevés (500 €) ;
- Fournitures pour la réfection de la salle Nord de la mairie (6500 €) ;
- Défense incendie Les Echaux, l'Epérignat, Longefond => travaux : Installation d'une poche d'eau + plateforme = 12 250 €  
=> Achat terrain + frais annexes = 2 000 €
- Réfection de la route des Echaux : 2 scénarios « Réfection totale ou partielle »  
En enrobé => sur la totalité = 55 000 €  
=> sur la moitié = 30 300 €  
En bicouche => sur la totalité = 34 700 €  
=> sur la moitié = 20 800 €

En section de fonctionnement :

- Installation de jeux pour enfants cour de l'école: De 1500 à 2500 €
- Restauration du chalet de St-Pierre ainsi que du travail : 1000 €
- Maison de l'ancienne porcherie : Changement des menuiseries et isolation des combles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide l'inscription des travaux ci-dessus au Budget Primitif 2018
- Choisit l'option ci-après de réfection pour la route des Echaux : Enrobé sur la partie la plus abîmée en 2018  
Bicouche sur la partie la moins abîmée en 2019

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

Le 30 mars 2018

Le Maire, Jean-Claude NEVERS